



# Compte Rendu JOURNAL CGT DU COMITE TECHNIQUE (CT) DE DRANCY

octobre, novembre 2020

Le 30 septembre 2020, a eu lieu la séance plénière du Comité Technique (CT) 2019 /2022.  
Étaient présents: La CGT : Régine, Henri, Philippe La GGF FO : Ahfsia, El-Hadi. La CFDT : Oizillia, Diane .  
L'UNSA : Yann, Fabrice . L'administration, le service DRH. Les élus municipaux : le Maire adjoint M MANGIN  
(président du CT), les élus. Excusés CGT : Colette, Joëlle, Pascal, Didier

**Ordre du jour : Rapport année 2019 sur l'État des Collectivités de la Ville (REC), REC CCAS**

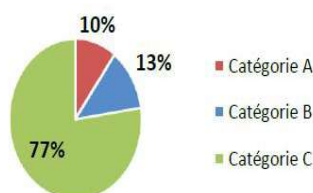
**1/ Le Président ouvre la séance du CT, M MANGIN donne la parole au service DRH qui fait une présentation succincte des données que seule la CGT vous partage.**

## — Caractéristiques des agents permanents

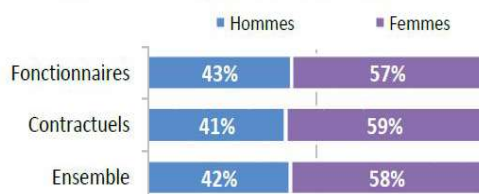
### ➤ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	22%	13%	20%
Technique	48%	32%	45%
Culturelle	7%	10%	7%
Sportive	1%	2%	2%
Médico-sociale	11%	37%	16%
Police	2%		2%
Incendie			
Animation	9%	6%	8%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### ➤ Répartition des agents par catégorie



### ➤ Répartition par genre et par statut



### ➤ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	39%
Adjoints administratifs	14%
ATSEM	8%
Adjoints d'animation	7%
Rédacteurs	3%

## 2 / Effectif

La présentation fait état d'un taux de 37 % de contractuel alors que nationalement ce taux est de 20% et de 80 % de fonctionnaires. **Alors que Drancy passe en nombre d'Habitants en 2016 69040 hbt et 2019 70883 hbt (+ 1843) ce + 3 % d'habitants n'a pas d'effet positif sur les recrutements dans le service au public. Il devient plus précaires. A Drancy, c'est donc 1 agent publics pour 44 hbts.**

**Entre les années 2017 et 2019, il y a +22 % de contractuels et (moins) - 6, 8 % de fonctionnaires. Nous sommes dans la même casse à petit feu, que la santé par le gouvernement. Exemple il n'existe que plus que 5 médecins à temps plein permanent.(les « vacations » sont aux forfaits ou à l'acte)**

## ➤ Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	52 272 €	63 657 €	37 847 €	54 106 €	28 009 €	34 058 €
Technique	63 589 €	42 913 €	45 618 €	37 596 €	28 190 €	33 311 €
Culturelle	51 008 €	s	46 910 €	43 940 €	28 514 €	s
Sportive			34 492 €	35 673 €		
Médico-sociale	38 346 €	34 614 €	s	s	27 803 €	23 568 €
Police			67 494 €		39 565 €	
Incendie						
Animation			43 130 €	s	27 618 €	24 467 €
<b>Toutes filières</b>	<b>52 904 €</b>	<b>51 225 €</b>	<b>41 512 €</b>	<b>40 262 €</b>	<b>28 370 €</b>	<b>28 974 €</b>

\*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

**2/ Rémunération** Ici, nous voyons bien une différence entre un salaire de fonctionnaire et de contractuel à Drancy. Pourtant les fonctionnaires ont une carrière bloquée, un salaire gelé. Et tous les 3 ans, l'agent contractuel peut négocier son expérience acquise et donc son salaire contractualisé augmenté.

Mais ici sont les données simplifiées de l'employeur d'emploi permanent, dans l'autre extrait brut, nous constatons **une réelle différence fonctionnaire (tous grades) salaire brut : (moins) - 4605 € par an hommes fonctionnaires. !!!!!!! (Moins) - 6073 Total hommes + femmes entre fonctionnaire et contractuel !!!!!!!!!!!!!!! et juste entre les femmes contractuel +1468. Non la précarité n'a rien à voir !! La nouvelle loi transformation est là**

## 8.1 - Ecart de rémunération hommes-femmes

Cet indicateur reprend les informations par ailleurs disponibles dans différents indicateurs du bilan social. Il a pour but de calculer automatiquement les écarts de salaire entre hommes et femmes et n'est pas exporté dans le fichier transmis à la DGCL.

Fonctionnaires	Salaire brut moyen des hommes (en ETPR)	Salaire brut moyen des femmes (en ETPR)	Ecart (en %)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	30 233	30 579	22,08
Catégorie A	51 028	53 517	-4,88
Catégorie B	41 539	36 681	11,74
Catégorie C	29 985	27 803	7,28
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	31 738	26 411	16,78
Catégorie A	63 492	63 881	-0,61
Catégorie B	44 765	51 588	-15,24
Catégorie C	29 958	25 453	15,04
<b>FILIERE CULTURELLE</b>	55 205	38 450	30,35
Catégorie A	46 771	52 420	-12,08
Catégorie B	84 984	39 299	53,75
Catégorie C	23 219	29 220	-25,85

Contractuels sur emploi permanent	Salaire brut moyen des hommes (en ETPR)	Salaire brut moyen des femmes (en ETPR)	Ecart (en %)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Catégorie A	69 231	52 508	24,16
Catégorie B	33 627	95 065	-182,70
Catégorie C	28 193	34 709	-23,11
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Catégorie A	42 913		
Catégorie B	36 391	40 808	-12,14
Catégorie C	34 225	31 203	8,83
<b>FILIERE CULTURELLE</b>			
Catégorie A		25 423	
Catégorie B	60 714	37 231	38,68
Catégorie C			

Oui vous lisez bien **95 065 € annuel (cotisations comprises) en moyenne pour un cadre B contractuel femme !!! +182 % par rapport aux hommes même grade. Soit 7922 € mensuel pour des rédacteurs contractuels! (Pour les fonctionnaires femmes 3055 € cotisations comprise !!!).**

### 3 Les absences

#### Absences (nouveau 2019 - agents présents au 31/12/2019)

➔ En moyenne, 34,2 jours d'absence pour tout motif médical en 2019 par fonctionnaire

> En moyenne, 12,4 jours d'absence pour tout motif médical en 2019 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
<b>Taux d'absentéisme « compressible »</b> (maladies ordinaires et accidents de travail)	5,25%	3,06%	4,81%	0,26%
<b>Taux d'absentéisme médical</b> (toutes absences pour motif médical)	9,37%	3,39%	8,17%	0,26%
<b>Taux d'absentéisme global</b> (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	9,79%	4,40%	8,70%	0,26%

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Notre pyramide des ages avec 486 agents fonctionnaires (48 %) à 50 à 67 ans dont 133 auront un droit retraite dans les 6 années peut expliquer ce taux supérieur au national. Les contractuels dans la même tranche étant à 77 agents (23 %). La CGT a déposé une alerte sur le nombre de dépression anormale. De plus, encore une fois, le tribunal administratif, dont la CGT avait déposé le mémoire de l'agent, a vu annulé une décision refusant la prise en compte de la maladie contractée au service dite (maladie pro ou CITIS). Pour un autre dossier au tribunal administratif pour un agent qui a gagné, c'est une ancienne élue de la majorité qui a tenue à remercier la CGT. **Alors, syndiquez vous CGT !!!**